

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Docteur Roulet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat Formation  
Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :

formationcontinue@ch-  
ussel.fr

Siret :

26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification qualiopti au  
titre de la catégorie  
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
- Validation des acquis de l'expérience
- Formation continue  
N°QUA2109AOCHUSS  
du 31/12/2021 au 30/12/2024



« Formation PSSM : 1er secours en santé mentale »



#### PUBLIC CONCERNÉ

**Tout public** : Professionnels de structures médico-sociales ou d'organismes ayant passé une convention.

**Pré requis** : Aucun

#### CONTEXTE

Les premiers secours en santé mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale des gestes de premiers secours qui eux apportent une aide physique à la personne en difficulté.

#### OBJECTIFS

Le programme de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté.

